

**CONFERENCE INTERGOUVERNEMENTALE POUR L'ADOPTION DU  
PACTE MONDIAL POUR DES MIGRATIONS SURES, ORDONNEES  
ET REGULIERES**

**SEANCE PLENIERE  
MARRAKECH, le 10 décembre 2018**

**Déclaration de l'Organisation internationale de la Francophonie  
(OIF)**

Lue par

(Chef de délégation)

---

\*\*\*\*Seul le texte prononcé fait foi\*\*\*\*

Monsieur le Président,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs, tout protocole observé,

Permettez-moi tout d'abord de remercier très sincèrement les autorités marocaines qui accueillent avec autant de chaleur et d'efficacité cette Conférence historique. Je tiens également à saluer le travail remarquable conduit sous l'autorité de Monsieur le Secrétaire général Antonio Guterres, par sa Représentante spéciale, Madame Louise Arbour, ainsi que les Représentants permanents du Mexique et de la Suisse, les Ambassadeurs Gomez Camacho et Lauber, pour leur magistère dans la co-facilitation du processus d'élaboration du Pacte.

L'adoption du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières qui nous réunit ici à Marrakech marque une étape majeure de l'effort mondial en faveur de la construction d'un cadre international de coopération sur les migrations.

La Francophonie se réjouit de contribuer à cet effort, tout comme elle s'est associée à la phase préparatoire notamment pour soutenir ses Etats et gouvernements.

La Francophonie, dont les 88 États et gouvernements membres sont présents sur les cinq continents, est, de fait, particulièrement concernée par les mouvements migratoires. Une part importante de ces déplacements massifs et contraints se réalise de manière horizontale, depuis et vers des régions du Sud, et de nombreuses routes migratoires traversent l'espace francophone.

Lors de la réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations unies de septembre 2016 qui a conduit à la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants, notre Secrétaire générale, S.E. Mme Michaëlle JEAN, rappelait l'urgence d'une approche multilatérale globale, concertée, cohérente et responsable. Cette approche fait pleinement écho aux principes fondamentaux du Pacte et nous invite à ne pas nous laisser freiner par des narratifs négatifs sur les migrations.

Excellence, Mesdames, Messieurs, quelles que soient la volonté et les ressources mobilisées, aucun État, aucune organisation internationale, aucun acteur de la société civile, ne peut affronter seul les défis posés par les mouvements migratoires ; ceux-ci exigent une réponse solidaire, globale, coordonnée, complémentaire et multilatérale, fondée sur une approche de respect et de protection des droits de l'Homme et de la dignité humaine. C'est à ces conditions, que nous parviendrons à changer les regards et les approches sur les migrations et faire en sorte qu'elles puissent être réellement bénéfiques pour tous.

Ces exigences sont au cœur du récent **Rapport sur les migrations dans l'espace francophone** présenté par la Secrétaire générale de la Francophonie en octobre dernier, à Erevan, en Arménie, lors du XVIIe Sommet des Chefs d'Etats et de gouvernement de la Francophonie.

Ce rapport, tout comme le Pacte, trace notamment des pistes d'action pour répondre aux défis posés par ces mouvements massifs et contraints de personnes, mais aussi pour valoriser les aspects positifs de la migration.

Excellences, Mesdames, Messieurs, soyez assurés que l'engagement de la Francophonie, vecteur de dialogues et de concertations, catalyseur

d'initiatives et d'actions, se renforcera et se traduira à tous les niveaux, surtout aux côtés de chacun de ses Etats et gouvernements qui le souhaiteront y compris ceux qui n'ont pu être de ce rendez-vous.

Je vous remercie.